

Je prétends que le gouvernement a battu le record de tous les Parlements en négligeant de répondre à cette question pendant cinq ans et cinq jours. Je trouve cela scandaleux. C'est typique d'un gouvernement arrogant qui se dit partisan de la liberté d'information—les ministériels se vantent partout dans le pays du bill qu'ils ont fait inscrire au *Feuilleton* sur la liberté d'information—et pourtant on ne donne pas de réponse à une question aussi simple et peu compliquée que celle-là. Quel peut bien être ce terrible secret national? Qu'y a-t-il de si terrible à cacher aux Canadiens? Quels membres de la Commission canadienne des transports et leurs épouses peuvent voyager gratuitement à bord des avions d'Air Canada? Je ne comprends pas cela. Le secrétaire parlementaire pourrait peut-être nous dire maintenant pourquoi on entoure cette question de mystère depuis cinq ans?

**M. Collenette:** Madame le Président, le député de Leeds-Grenville (M. Cossitt) parle de record, mais sans vouloir trop plaisanter, je pense qu'il est lui-même sur le point de battre un record de répétitions. Il a répété cette question encore aujourd'hui. Ce n'est pas la première fois qu'il répète une question inscrite au *Feuilleton* depuis un certain temps.

Le député semble plutôt sur la défensive quand on sait que le gouvernement qu'il a appuyé pendant neuf mois n'a pas répondu à cette même question. Je pense que son attitude défensive se passe de commentaires.

Je signale qu'il existe un article du Règlement, dont il est question au commentaire 299(2) de Beauchesne, au sujet des répétitions. Je me demande s'il est possible de répéter sempiternellement des questions déjà inscrites au *Feuilleton* de façon réglementaire.

**M. Cossitt:** Madame le Président, j'invoque la question de privilège. Je considère qu'on porte atteinte aux privilèges d'un député si on lui refuse le droit de revenir à un article du Règlement dont le gouvernement actuel n'a tenu aucun compte pendant cinq ans. Nous avons des privilèges ici. Nous avons des droits comme députés, mais cette bande d'en face n'a aucun respect pour les droits de la Chambre. Les députés d'en face ne respectent pas nos droits. Ils se contentent de donner des réponses au gré de leur fantaisie et dissimulent les autres renseignements dans le bureau du Conseil privé. Je pense qu'il est temps de réagir pour mettre fin à ce simulacre de gouvernement qui consiste à agir à l'insu de la Chambre des communes et du peuple canadien et à négliger totalement de s'occuper des véritables problèmes du pays.

**M. Beatty:** Madame le Président, le secrétaire parlementaire me visait peut-être aussi lorsqu'il a parlé des répétitions à la Chambre des communes, car c'est la septième fois que je dois prendre la parole à propos de la question n° 1852. Cette question ne peut prétendre au record de cinq ans et cinq jours établi par celle de mon collègue, mais je puis inviter le secrétaire parlementaire à célébrer avec moi la vingt-septième semaine que ma question reste inscrite au *Feuilleton*.

Il s'agit dans ce cas d'une question simple. Le ministre à qui il incombe sensément de répondre à cette question est celui des Communications (M. Fox) qui comparait devant un comité

### Questions au Feuilleton

parlementaire ces jours-ci pour défendre la mesure législative du gouvernement sur la liberté d'information et qui prétend que le gouvernement y tient. Il est certain que le gouvernement a le devoir, vis-à-vis de la Chambre des communes, de montrer sa bonne foi. Au lieu de se contenter de dire qu'il n'y a aucune difficulté pour ensuite tenter d'empêcher les députés de signaler ces changements à l'attention de la présidence, le secrétaire parlementaire a le devoir de dire au Parlement pour quelles raisons on n'a pas répondu à ces questions. Est-ce parce que le ministre chargé de la liberté d'information a décidé de dissimuler les renseignements ou si, dans ce cas particulier, le secrétaire parlementaire ne peut inciter un ministre paresseux à faire son travail?

Tandis que j'y suis, puis-je aussi attirer l'attention du secrétaire parlementaire sur la question n° 1439, que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* le 11 juillet ainsi que la question n° 1450 inscrite le 16 juillet de l'an dernier? Toutes deux ont trait à la publicité du gouvernement. Encore une fois, il ne s'agit pas de renseignements confidentiels. Si le secrétaire parlementaire avait tout simplement l'obligeance de dire aux députés de ce côté-ci de la Chambre qu'il refuse de répondre à certaines questions, nous serions alors disposés à en retirer un certain nombre, mais nous avons sûrement droit à une explication.

**M. Collenette:** Madame le Président, permettez-moi de demander au député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) de se reporter aux six réponses que j'ai données à ses six questions précédentes. J'ai assuré au député que je faisais mon devoir en essayant d'obtenir les réponses. Nous en avons la preuve dans le fait que nous avons déposé à la Chambre plus de 80 p. 100 de toutes les réponses demandées par l'opposition. A mon avis, il est tout à fait injuste de la part du député ou de n'importe lequel de ses collègues d'accuser le gouvernement de ne pas vouloir fournir de renseignements. Le gouvernement n'a jamais refusé de répondre à quelque question que ce soit inscrite au *Feuilleton*.

Le député sait fort bien que nombre de ces questions sont complexes, qu'elles appellent des réponses exigeant des recherches coûteuses. Je trouve assez ironique que le parti qui se fait le champion de restrictions dans les dépenses gouvernementales inscrive autant de questions au *Feuilleton* qui coûtent des millions de dollars aux contribuables, et qu'ensuite les députés d'en face osent déclarer à la Chambre que le gouvernement ne fait pas ce qu'il doit. En fait, les états de service du gouvernement sont excellents: depuis un an et demi, il a répondu à 80 p. 100 des questions. Nous continuerons d'exercer des pressions pour obtenir des réponses.

Depuis environ un mois, nous avons répondu à des questions inscrites au *Feuilleton* au nom du député de Leeds-Grenville depuis déjà quelque temps. Je promets à Votre Honneur et à tous les députés de faire l'impossible pour obtenir réponse à toutes les questions inscrites au *Feuilleton*.

**Mme le Président:** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.